

RECOLOGNE



les infos municipales

N° 51

novembre 2014

SOMMAIRE

- Le terrain multisports
- Le mot du Maire
- Mieux vivre à Recologne
- Billet et impressions
- Assemblée générale ASR
- RécreAction
- Inscription fête de Noël
- En bref
- Les infos pratiques
- Le beaujolais nouveau 2014
- Info en images



www.recologne.com

Un terrain multisports à Recologne



Déjà un succès fou pour le terrain multisports ! Les enfants sont ravis de ce nouvel équipement pour jouer au foot, au basket, au hand et bientôt au volley. Pour des raisons de sécurité, les plus jeunes ne pourront plus faire des tours de vélo et de trottinette autour du terrain, il ne faut pas s'asseoir sur les rambardes ni grimper sur les autres éléments (un règlement est à l'étude).

Les enfants utilisateurs du terrain sont sous la responsabilité de leurs parents.



LE MOT DU MAIRE

POS/PLU

Octobre 2013, octobre 2014 : il y a exactement un an que la commune commençait la révision de son P.O.S. en P.L.U. Depuis, 10 réunions de travail avec les différents services concernés ont eu lieu. Le 12 juin 2014, une réunion publique de présentation du diagnostic et du P.A.D. D. a réuni une quarantaine de personnes à la salle communale.

Depuis, la commission urbanisme, le bureau d'études et les services concernés continuent de travailler sur le zonage, le recensement des zones humides, la protection du petit patrimoine, les captages des sources, des espaces boisés, des zones agricoles et naturelles.

A ce stade de l'étude (avant la deuxième réunion publique qui devrait intervenir avant la fin de l'année en étant optimiste), il est nécessaire de rappeler

- que la loi nous imposait de réviser notre document d'urbanisme avant 2015
- que la philosophie du PLU est avant tout, en partant d'un diagnostic socio-démographique et d'une analyse de l'état initial de l'environnement, de définir les orientations d'aménagement et de développement de notre village pour les 15 prochaines années, tout en respectant les recommandations du SCOT.

RUE DU CIMETIERE

Les travaux se poursuivent. Après l'enfouissement des réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone, nous avons demandé l'inspection par caméra du réseau d'assainissement. Quelques piquages et casses ont été mis en évidence et seront à réparer. L'entreprise Colas a été retenue pour les travaux de voiries. Ces derniers devraient débuter fin octobre.

TERRAIN MULTISPORTS

Depuis plusieurs années, la municipalité voulait réaliser un espace dédié aux jeunes : c'est (enfin !) fait. Sa position au cœur du village et à proximité du groupe scolaire est la garantie d'une intense fréquentation. Nos jeunes ont accaparé (trop rapidement) l'espace, alors que son équipement n'était pas terminé. En attendant l'inauguration officielle, nous pouvons remercier pour leurs aides le conseil général, la communauté de communes et la caisse d'allocations familiales.

RESTAURATION DE L EGLISE

Après beaucoup de problèmes administratifs et « d'incompréhensions » entre la mairie et la direction régionale des affaires culturelles, il a été décidé, lors d'une réunion commune, de retirer de la demande de permis de construire les travaux de réfection intérieure de l'église. Ces derniers devront faire l'objet d'un permis de construire spécifique avec maîtrise d'œuvre. Les travaux d'étanchéité et de protection des contreforts extérieurs, actuellement arrêtés, reprendront dès que la demande de permis de construire en cours sera acceptée.

HOMMAGE

Des amis nous ont quittés cette année : Pierre BORG, Gaston CHARMOILLE, Bernard REUCHE qui ont, chacun à leur façon, marqué la vie de notre village. Pierre avait participé activement durant 5 mandats à la gestion de la commune, comme conseiller, puis adjoint au maire. Gaston commerçant et entrepreneur reconnu, passionné, travailleur, nous a quittés près de ses amis les chevaux. Enfin Bernard, conseiller municipal durant 3 mandats, avait pour domaine de prédilection la nature, la forêt, le bois. Quelques semaines avant de nous quitter, il était encore en action dans cet environnement qu'il connaissait et aimait tant. Cette année, au moment de repérer les arbres à couper et définir les portions d'affouage, sa connaissance de la forêt et sa compagnie me manqueront énormément.

J'ai une pensée aussi pour les autres Reclignois qui nous ont également quittés cette année : Mr Jean-Charles NIEHOFF, Mr Guy JOLY, Mme Jeanine BAY

REMERCIEMENTS AU COMITE DES FETES

Par ailleurs, je tiens également à remercier Mr JOST François et tous les membres du comité qui ont œuvré à ses côtés depuis sa création le 30 mai 1991. Tous ont contribué au fil des années, avec le succès que l'on connaît, au dynamisme du village. Ainsi ont vu le jour toutes les manifestations telles que la foire de mai, le concours de pétanque (« challenge Claude Lambert »), la soirée Beaujolais nouveau, qui sont devenues des traditions attendues impatiemment par les habitués, ainsi que quelques autres actions ponctuelles comme les concerts, à titre indicatif. Par ses bénéfices, le comité des fêtes a financé l'animation pour le Noël des enfants de la commune ainsi que celle du repas des anciens, et a réalisé quelques investissements au sein de la commune tels que l'achat des bancs publics, un panier de basket et divers équipements.

Mieux vivre à Recologne

Dimanche 4 mai : La 22^{ème} édition de la Foire de mai s'est tenue avec tous nos fidèles exposants et participants, plus quelques nouveaux. Avec le soleil pour témoin, la participation fut bonne, dans la bonne humeur et la convivialité.

Lundi 14 juillet : Place des tilleuls, le traditionnel concours de boules, challenge Claude Lambert. 27 équipes se sont affrontées dans la bonne humeur. Des bons d'achat chez les commerçants de Recologne ont récompensé les vainqueurs. Les 2 coupes sont pour une année à Franey et à Valay

Vendredi 21 novembre : soirée Beaujolais nouveau, à partir de 19h à la salle communale. Vous pourrez, comme les années précédentes, venir déguster - avec modération - le cru 2014 de Daniel Rampon. Assiette comtoise, fromage, dessert et café. Pour une meilleure organisation, merci de vous annoncer - surtout si vous deviez venir en groupe - chez Monique NANN au 03 81 58 11 37, avant le mardi 18 novembre midi.

Mardi 9 décembre : à la salle communale, à 18h, spectacle gratuit présenté par l'association AnOrme suivi de l'arrivée du Père Noël et de la distribution des cadeaux offerts par la commune.

Dimanche 25 Janvier 2015 : Repas du 3^{ème} âge avec une animation surprise .

Suite à la démission de notre Président après 24 années de très bons et très loyaux services, le Comité des fêtes continue son action avec Philippe NANN comme Vice Président chargé de l'intendance, Monique NANN secrétaire et trésorière, Yasmine ROUX et Florence VERIN chargées de l'animation, et tous les membres du bureau . Je vous rappelle que toutes les personnes qui peuvent consacrer un peu de leur temps pour mieux vivre à Recologne sont les bienvenues au Comité des fêtes. J'assure l'intérim pour que le Comité des fêtes ne meure pas et laisserai la Présidence dès que quelqu'un en voudra et aura l'aval des membres du comité des fêtes. Vous pouvez me joindre au 06 88 02 47 21. Le seul objectif qui me guide dans cette action est le même qui m'anime depuis 25 ans au sein du conseil municipal, c'est mieux vivre à Recologne en organisant des manifestations (foire de mai, beaujolais nouveau, pétanque du 14 juillet), des animations (fête de Noël, repas des Anciens) et surtout des rencontres entre les habitants de la commune pour que Recologne ne devienne pas un village-dortoir et sans âme. Lors de la réunion du 24 octobre, François JOST a été nommé Président d'Honneur du comité des fêtes et les autres membres démissionnaires ont été vivement remerciés pour leur activité durant de longues années.

Daniel MEYER, le nouveau Président.

BILLET D'HUMOUR - BILLET D'HUMEUR

A la tombée de la nuit, entre chien et loup, ou à l'heure du laitier, quand les chats sont encore gris, elle suit d'un air résigné ses 2 chiens qui semblent donner la cadence. Le trio s'arrête de préférence vers les boîtes aux lettres pour y déposer une lettre ? Non, les quadrupèdes vont déposer ce qui pourrait devenir un porte-bonheur si, par inadvertance, le lendemain matin le facteur ou celui qui ira au courrier avait la bonne idée d'y mettre le pied gauche. Le bipède, la tête dans les étoiles naissantes ou déclinantes, ignore ces choses si terre à terre et M... pour les autres. De nature plutôt pingre, je ne lui « prêterai pas 2 neurones d'intelligence », mais très serviable je lui ramènerai la prochaine fois son « oubli » boîte aux lettres restante, faisant ainsi œuvre de salubrité publique.

Autre possibilité : renommer la rue des vergers en rue des déjections canines.

F.X. Billet-Doubs

Impressions de nouveaux conseillers

« Elue municipale pour la 1ère fois, j'ai accepté de me mettre au service de ma commune. Au fil des diverses réunions, j'ai mesuré toute la complexité et les difficultés de la gestion d'une commune. J'espère continuer à m'investir au mieux au cours de ce mandat en ayant le souci, entre autres, de l'intérêt général et de l'amélioration de la qualité de vie dans notre village. Je suis contente d'être au sein d'une équipe, bien que composée de personnalités très différentes, ouvertes, chaleureuses et attentives à tous »

"C'est un domaine qui m'est complètement inconnu et cela me permet de voir comment se gère une commune. Je trouve que c'est très intéressant et très enrichissant mais pas toujours facile. J'ai rencontré des personnes avec des caractères, des idées différentes mais je trouve que nous sommes une bonne équipe. J'espère que nous apporterons satisfaction aux habitants de Recologne."



**ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ASSOCIATION SPORTIVE RECOLIGNOISE
10 OCTOBRE 2014**

Dix-neuf membres de l'association assistent à la réunion. Le quorum de 50 est atteint (soit le quart de 200 adhérents) avec 57 pouvoirs.

La Présidente Emmanuelle ARNOUD ouvre la séance à 20h30 et remercie les personnes présentes ; Annie Beras membre du bureau, est excusée. Elle présente les membres du bureau : Angélique Barçon, Annie Beras (excusée), Marie Berger, Christine Bitschene, Agnès Renaud, Renée Richard (secrétaire), Mireille Robert (trésorière) . Elle remercie Mireille Robert et Renée Richard pour leur investissement au sein de l'ASR.

TENNIS

Compte tenu du nombre de personnes présentes sur le terrain de tennis cet été, E. Arnaud demande que la section Tennis soit effectivement ouverte à tous. C'est Marie BERGER qui animera cette section.

Quelques travaux devront au préalable être effectués (fissures à boucher, terrain à nettoyer, lignes à repeindre).

Pour la reprise de cette section il sera demandé à la famille BERAS de percevoir pour l'année à venir uniquement la différence entre recettes et dépenses de cette section.

Tarif proposé pour l'année: 30€ adulte – 20€ enfant –étudiant – 60€ carte famille.

Un règlement intérieur sera rédigé.

RAPPORT D'ACTIVITE 2013-2014 :

Section Yoga : 70 participants (gérée par Renée RICHARD)

Nous remercions notre animatrice, Monique Gillet, pour sa compétence et son attention auprès de chacun(e).

Section Gym-Step-Zumba : 145 participants (gérée par Mireille ROBERT)

Les séances sont assurées par des animateurs de l'organisme ESPASS.

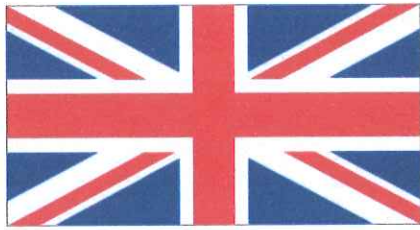
RAPPORT FINANCIER 2013-2014 : Les budgets des sections sont équilibrés.

ELECTION DU BUREAU

Réélection de Agnès RENAUD et Emmanuelle ARNOUD à l'unanimité.

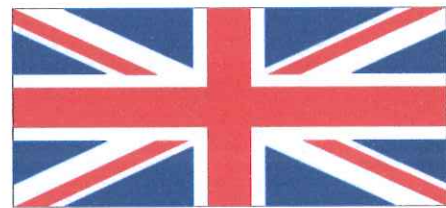
La séance est levée à 21h30 et la présidente nous convie au pot de l'amitié !

Emmanuelle ARNOUD, Présidente



**Association
RécréAction**

COURS D'ANGLAIS



Le mercredi de 17h45 à 19h45
Débutants

Le jeudi de 17h45 à 19h15
Venez consolider votre anglais

Le samedi de 10h à 11h
Collégiens et lycéens
Pour réviser ou consolider vos connaissances

Cotisation annuelle : 20 euros par famille
5 euros la séance (jeunes)
7,5 euros la séance (adultes)

SALLE COURVOISIER à RECOLOGNE

Infos : Denise GRIVET au 03 81 58 12 15

Inscription des enfants à la fête de Noël

Comme indiqué dans le numéro 50 de l'info municipale, et parce que de nombreux cadeaux n'ont pas été réclamés ces années dernières, les familles devront inscrire leurs enfants à la fête de Noël qui aura lieu le 9 décembre 2014 à la salle polyvalente de Recologne, à partir de 18 heures.

PARENTS : Nom Prénom

Téléphone :

Adresse : N° Rue :

Code Postal : 25170 Ville : RECOLOGNE

ENFANTS :

Depuis l'âge de 1 jour jusqu'à la fin de la scolarité en classe primaire .

NOM	Prénom	Date de naissance	Ecole Fréquentée	Classe Fréquentée

A déposer en mairie avant le 20 novembre 2014.

Faites-le savoir autour de vous ; il serait navrant que le Père Noël oublie des enfants !

EN BREF

Dates à retenir :

Le 11 novembre 2014: Cérémonie au monument aux morts.

Le vendredi 21 novembre 2014 à 19 heures : Soirée beaujolais nouveau à la salle polyvalente

Le dimanche 23 novembre 2014 à 14 heures : loto par l'association pour la restauration de l'église à la salle polyvalente .

Le samedi 6 décembre : L'école vous invite à son marché de Noël devant la mairie

Le mardi 9 décembre 2014 à 18 heures : Fête de Noël à la salle polyvalente.

Le dimanche 25 janvier 2015 : Repas des anciens à la salle de la cantine scolaire

LA PROCHAINE FETE DE NOEL :

Pour la fête de Noël, le Comité des fêtes offre l'animation et la commune offre un cadeau aux enfants jusqu'à la fin du primaire. Depuis plusieurs années 35 % des cadeaux ne sont pas réclamés. Pour éviter ce gaspillage, les enfants devront être inscrits pour pouvoir participer à la fête de Noël et avoir un cadeau. Comme l'année dernière, un bulletin d'inscription est dans cette info, merci de le déposer en mairie avant le 20 novembre 2014.

MAISONS FLEURIES 2014 :

C'est la maison de Mr et Mme COULON qui termine en première position . En trouve ensuite les maisons CRISTINA ET BERTHOD rue Duretête . Suivent les maisons MOLLET, CHARMOILLE Th, REGNIER M, GEORGEON, PLUBEAU, BORGO, PIAT et NIEHOFF. Un grand merci à tous pour leur participation à l'embellissement du village.

RUE DU FER A CHEVAL :

Pour des raisons de sécurité, la rue du Fer à Cheval est en sens unique. Il est rappelé que, notamment dans cette rue étroite, les véhicules ne doivent pas empêcher la circulation en se garant sur le domaine public en dehors des emplacements réservés.

STATION D'EPURATION

Pour le bon fonctionnement du système d'assainissement, il est formellement interdit de rejeter dans le réseau d'assainissement des corps solides, tels que des débris de toutes sortes, cendres, décombres, cadavres d'animaux, lingettes de nettoyage ou de récurage, tampons et serviettes hygiéniques, et d'une façon générale toutes matières et produits toxiques pouvant altérer le réseau d'assainissement. Pour info, régulièrement nous plaçons des marqueurs de détection de ces produits illicites, alors méfiance !!! Tous les produits cités précédemment sont acceptés sans problème dans les déchetteries du SYBERT. Chacun a le devoir de faire preuve de civisme.

POUBELLES

Il est demandé aux habitants de ne pas laisser les poubelles sur le domaine public, pour des raisons d'encombrement, de sécurité et d'hygiène. D'autre part, avec le système de redevance incitative, toutes les poubelles qui se trouvent à l'extérieur des propriétés sont systématiquement relevées à chaque passage du camion de ramassage des ordures ménagères. Donc votre facture d'ordures ménagères risque de subir une sérieuse augmentation en fin d'année !!!

L'ECOLE NOUS INFORME :

Afin de soutenir les projets de l'école de Recologne, les enfants vous invitent au **mini marché de Noël** qui se tiendra sur le parking face à la boulangerie de Recologne, le **samedi 6 décembre 2014 de 9h à 12h**. Vous y découvrirez des productions réalisées en classe et diverses décorations. Vous pourrez également vous réchauffer autour d'un vin chaud.

LES ANNONCES ET LES RAPPELS

LES DEJECTIONS CANINES

Les déjections canines envahissent la place des Tilleuls et les abords de l'école. Pour éviter cette pollution, nous vous proposons deux solutions :

- Vous pouvez aller avec vos animaux en pleine nature **en dehors** du village .
- Si vous êtes dans le village, vous devez ramasser les déjections.

LES PETITS RAPPELS

Une place de parking pour les personnes handicapées a été créée devant la mairie ; merci de la laisser libre si vous n'êtes pas handicapé.

Les trottoirs sont réservés aux piétons; ce ne sont pas des places de parking pour les voitures ; la municipalité a demandé à la gendarmerie de sévir.

TENNIS DE TABLE :

Le club de tennis de table de LAVERNAY recrute des joueurs pour la saison qui a commencé en septembre 2014 . Si vous êtes intéressés, prenez contact avec Daniel MEYER au 06 88 02 47 21.

INFORMATIONS PRATIQUES

Rappel des horaires pour l'utilisation des matériels bruyants (tondeuses-débroussailleuses-tronçonneuses....) - extrait de l'arrêté préfectoral :

- * En semaine : le matin de 8 heures 30 à 12 heures
l'après-midi de 14 heures 30 à 19 heures 30
- * Le samedi : le matin de 9 heures à 12 heures
l'après-midi de 15 heures à 19 heures
- * le dimanche et les jours fériés : Le matin de 10 heures à midi .

Rappels Réglementaires:

* La divagation des chiens et des chats est interdite. Suite aux réclamations adressées en mairie, il est rappelé que les contrevenants peuvent être verbalisés.

* Le code de la route interdit le stationnement des véhicules sur les trottoirs car ils sont réservés aux piétons. Ceci est également valable pour les trottoirs de notre village.

* Respect de l'environnement : On trouve de plus en plus de canettes, paquets de cigarettes et papiers gras dans notre village et sur les bords des chemins; les employés communaux ne peuvent pas passer leur temps à ramasser ces débris. Nous comptons sur le civisme de chacun pour que la nature reste propre.

* Jardinières : pour embellir le centre de notre village, nous avons placé de grandes jardinières à des endroits stratégiques. Depuis le début de l'année deux jardinières ont déjà été malencontreusement détruites . Le coût du remplacement n'est pas négligeable pour le budget de la commune. Si vous êtes témoins de tels actes, n'hésitez pas à prévenir la mairie.

* Feux de jardins et vergers : Tout au long de l'année, il est interdit de faire du feu sur le territoire de la commune.

Les cérémonies au monument aux morts :

- Nous vous rappelons notre invitation à participer aux cérémonies du souvenir les 8 mai, 14 juillet, 11 novembre de chaque année à 11 heures 30. A l'issue de cette cérémonie, la municipalité vous invite à un apéritif.

Ouverture de la mairie:

- * Le mercredi : de 8 heures à 12 heures.
- * Le vendredi : de 14 heures à 18 heures .
- * Permanence du Maire : le vendredi de 17 heures à 19 heures
Et sur rendez-vous : 03 81 58 15 17
Mail : recologne.mairie@wanadoo.fr

La bibliothèque municipale :

- Le samedi de 14 heures à 15 heures. Plus de 2000 livres à votre disposition. Il n'y a pas de frais d'adhésion et de location.

Délivrance et renouvellement du passeport :

Pour des raisons techniques, la mairie ne peut plus délivrer les passeports. Les communes les plus proches de Recologne pour déposer les demandes sont Besançon, Ecole-Valentin et Saint-Vit. Les tarifs vont de 20 euros pour les mineurs de moins de 15 ans à 45 euros pour les mineurs de plus de 15 ans et à 89 euros pour les majeurs.

Recensement pour la journée d'appel à la défense:

* Le recensement des jeunes garçons et filles âgés de 16 ans est indispensable. L'attestation est réclamée lors de l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Listes électorales :

- Les nouveaux habitants et les jeunes qui auront 18 ans au 28 FEVRIER 2015 doivent se faire inscrire en mairie avant le 31 DECEMBRE 2014.

NUMEROS A RETENIR

Point d'accueil et d'écoute jeunes : 03 81 822 391

Victimes de violences conjugales : 3919

Le médecin de garde : 39 66

Urgences : 15 Pompiers : 18

Lampes de rues

* Afin que l'entreprise chargée de l'entretien de l'éclairage public intervienne dans les délais les plus brefs, (dès que deux pannes sont signalées), avertir le secrétariat de mairie dès qu'un dysfonctionnement est constaté.

Nouveaux habitants:

- Nous aimerions avoir votre visite en mairie pour faire connaissance et noter votre état civil afin de mieux vous servir ensuite.

Tarifs 2014

Concession cimetièr	Contact : Philippe NANN au 03 81 58 11 37 70 Euros pour les concessions de 30 ans 100 Euros pour les concessions de 50 ans 320 Euros pour les concessions perpétuelles (+frais d'enregistrement de 60 à 75 Euros)
Columbarium	Cases à 4 urnes : 534 Euros Cases à 6 urnes : 595 Euros Jardin du souvenir : gratuit

Location salle communale:

Contact : Annie ROUSSELOT au 03 81 58 13 30 caution : 305 Euros

Habitants de RECOLOGNE:

Week-End : 150 Euros
Apéritif : 50 Euros

Personnes de l'extérieur:

Week-End : 260 Euros
Apéritif : 100 euros


Alambic:	10 Euros / jour pour les habitants de Recologne 16 Euros pour les autres utilisateurs
Affouage :	29 Euros le stère en bordure de chemin et 6 euros sur pied. Inscription en mairie.

RAPPEL : l'affouage est réservé aux habitants de la commune.

Taxe de raccordement au réseau d'assainissement :

Cette taxe est fixée à 1200 Euros payables en 2 fois :

- 600 Euros à l'ouverture du chantier
- 600 Euros 3 mois plus tard.



RECOLOGNE

**Le vendredi 21 novembre 2014
à la Salle Communale
à partir de 19 heures**

Soirée

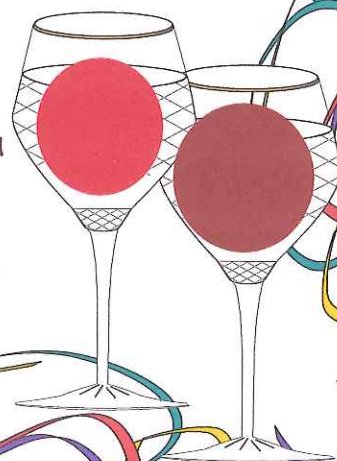
BEAUJOLAIS NOUVEAU

**Le Comité des Fêtes
vous propose de découvrir
les saveurs du cru 2014 autour
d'un jambon salade**

**Ventes à emporter ou à
consommer sur place.**

**L'abus d'alcool est dangereux pour la
santé, à consommer avec modération**

Réalisé et imprimé par le Comité des fêtes



Depuis notre dernier numéro



Remise des prix des maisons fleuries 2014



Les vainqueurs de la pétanque du 14 juillet 2014



Fête des voisins au Chanois



Le comité des fêtes au grand complet